

Fragments : par le général Dufour : mélanges

Autor(en): **Dufour, G.-H.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **15 (1870)**

Heft 4

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-332344>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

« Plus tard, un fort que le duc de Savoie avait récemment élevé à Versoix pour intercepter toute communication avec la Suisse et commander le lac, fut enlevé par surprise et de vive force. Les alliés firent aussi le siège du fort de l'Écluse; ils y entrèrent mais ils ne purent pas s'y maintenir. Dans ces différentes attaques ce fut la ville de Genève qui fournit l'artillerie qu'on y employa.

« Les Genevois se trouvèrent à neuf combats meurtriers, véritables batailles, puisque toutes les troupes, quoique bien faibles de nombre, y prirent part. Ce sont, par ordre de date, les combats du Plan-les-Ouates le 3 juin 1589, de Collonge sous la Cluse le 10 du même mois, de Pinchat le 23 juillet, de St-Joire le 26 juillet, de Farges le 8 juin 1590, de Châtelaine le 7 juillet, de la Menoge le 18 septembre, de Monthoux le 12 mars 1591.

« Dans toutes ces actions la petite armée des alliés a été victorieuse, excepté dans celle de Châtelaine où les Genevois, réduits à leurs seules forces, tombèrent imprudemment dans une embuscade et furent complètement défaits. Cependant une compagnie combattit héroïquement jusqu'à la fin du jour, fit sa retraite en bon ordre et n'eut que quelques hommes à regretter. Ceux, au contraire, qui cherchèrent leur salut dans la fuite y périrent en grand nombre. « Mors et fugacem persequitur virum. »

« Les châteaux qui ont été pris et démolis sont au nombre de quinze, entr'autres ceux de Buringe, de Monnetier, de Monthoux, de la Bâtie, de Divonne, de Cruseille, etc.

« Tout le pays environnant Genève a été ainsi nettoyé de ces nids de déprédation. La guerre n'eût-elle eu d'autre résultat pour la république, les genevois devraient encore s'en féliciter.

« Le château de Peney, ancien refuge des gentilshommes de la Cuiller, n'existait plus depuis un demi-siècle, les Genevois l'avaient fait sauter par la poudre en 1536. »

DEUXIÈME PARTIE.

Les fragments qui suivent sont plus particulièrement applicables aux choses de la guerre. Ils ne seront peut-être pas sans quelque utilité pour nos jeunes officiers. On les présente sous le titre de Mélanges.

Ch. I. — FORTIFICATION DE CAMPAGNE.

« Un officier, » disait le Grand Frédéric, « a besoin de diverses connaissances, mais une des principales est celle de la fortification. »

Et Napoléon : « les fortifications de campagne sont toujours utiles, jamais nuisibles, lorsqu'elles sont bien entendues. »

Si l'on peut contester les avantages des places de guerre, à certains points de vue, on est généralement d'accord sur l'utilité de la fortification de campagne. « Comment, » dit encore Napoléon, « est-il possible de manœuvrer avec des forces inférieures sans le secours des positions, des fortifications et de tous les moyens supplémentaires de l'art. »

Le tracé des ouvrages de campagne et leur exécution sont l'affaire des officiers du génie, nous ne les indiquerons point ici ; nous dirons seulement qu'il vaut mieux rien que des ouvrages mal conditionnés qui ne peuvent inspirer qu'une fausse sécurité et sont quelquefois très compromettants. Il faut des parapets hauts et épais, des fossés larges et profonds, la gorge fermée avec de fortes palissades, l'intérieur ni vu ni dominé, les faces soustraites à l'enfilade. Voilà l'essentiel.

Ne pas trop s'inquiéter des espaces mal flanqués, pourvu qu'ils soient efficacement soumis à des feux directs qui offrent toujours la défense la plus sûre, celle sur laquelle la garnison compte le plus. On pourra toujours couvrir d'abatis les espaces morts de manière à en faire disparaître le danger.

Pour les divers tracés des ouvrages on a des traités spéciaux que les officiers de toutes armes feront bien de consulter pour en prendre au moins une idée.

Mais si ces ouvrages sont de la compétence des seuls officiers du génie dans leur établissement, tout officier peut se trouver dans le cas d'exécuter quelqu'un de ces petits travaux qu'on désigne sous le nom d'obstacles, parce qu'ils sont, en effet, destinés à arrêter l'ennemi dans sa marche, à lui faire obstacle. Nous allons donc passer rapidement en revue les différents genres d'obstacles.

§ 1. *Obstacles.*

COUPURES. — On coupe une route en corniche dans les montagnes, ou en chaussée dans un marais, lorsque ces passages ne sont pas faciles à éluder ; car, si on les tournait aisément, la coupure serait en pure perte.

Pour être efficace elle doit être large et profonde. Si elle a moins de 6 mètres de largeur et de 4 mètres de profondeur elle a peu de valeur. Il faut avoir soin d'enlever tous les bois coupés qui se trouveraient dans le voisinage et dont l'ennemi pourrait se servir pour rétablir la communication. Il faudrait même abattre et emporter les sapins qui se trouveraient trop rapprochés.

RUPTURE DE PONTS. — On détruit les ponts de bois avec la hache ou le feu, et les ponts de pierre en les faisant sauter avec la poudre. Ce sont ordinairement les sapeurs du génie qui sont chargés de cette dernière opération parce qu'elle exige qu'on attaque la

culée du pont pour y loger une certaine quantité de poudre, laquelle dépend de la force du pont. En tout cas il ne faut pas couper un pont pour peu que le passage à côté soit praticable; car ce ne serait que causer un dégât inutile.

Les sapeurs du bataillon doivent être instruits à rompre les ponts de bois. Il est plus sûr de les couper quand on en a le temps que d'y mettre le feu, parce qu'il arrive souvent que, par une cause quelconque, l'incendie s'arrête et laisse quelque pièce du pont assez intacte pour que l'ennemi puisse encore s'en servir. Mais quand on ne peut pas faire mieux, on entasse sur le plancher des fagots de bois sec, de la paille, etc., et l'on y met le feu qui ne tarde pas à se communiquer à la charpente. On en assure l'effet en suspendant quelques fagots sous le plancher du pont. On se sert pour cela de crochets ou de gros fil de fer. Des attaches ou liens ordinaires ne suffiraient pas, parce que, se consumant avec les fagots, ils ne les retiendraient pas assez longtemps pour assurer l'effet.

ABATTIS. — Les abattis sont pour la défense des défilés. Si on y emploie des arbres rameux on les dépouille de leurs petites branches et on ne conserve que les grosses pour les présenter de pointe à l'ennemi. Il en faut plusieurs rangées enchevêtrées. Un abattis trop étroit a peu de valeur. Avec des sapins on se contente de poser les arbres en travers avec toutes leurs branches et leurs feuilles. Si l'on peut disposer en arrière d'un abattis, ou sur ses côtés, quelque logement pour des carabiniers il n'en vaudra que mieux.

BUISSONS. VIGNES. — Les buissons, les vignes peuvent, dans certains cas, embarrasser la marche des colonnes ennemies. Il faut, pour cela, couper les buissons à 0^m 40 ou 0,50 de hauteur, et appointir les souches. S'il y a quelque espace vide on y plantera des petits piquets, aigus et assez rapprochés pour qu'il soit difficile de marcher au milieu. Pour les vignes, c'est en liant entr'eux les sarments et les tenant à une certaine hauteur, qu'on en fera un obstacle, mais qui ne vaut pas le précédent. Encore faut-il que pour celui-ci les buissons soient assez forts pour qu'il vaille la peine de les préparer comme il a été dit, sans quoi on les laisse tels quels et l'on ne compte pas trop sur l'obstacle qu'ils peuvent offrir.

EMBUSCADES. — Près des ponts, en arrière des ruisseaux, qu'on veut défendre, on construit des tranchées pour tirailleurs. On les laisse, autant que possible, masquées par les buissons et les haies, afin de voir sans être vu. Un mètre de profondeur suffit pour ces tranchées avec une largeur de 1^m 30 à 2^m. La terre, rejetée en bourrelet, sur le devant, forme grossièrement une espèce de parapet qui suffit pour abriter les tirailleurs.

Quand ces tranchées se font sur une pente accessible, dans l'intention d'empêcher l'ennemi de la gravir, on les fait moins longues et on les multiplie de manière à former plusieurs lignes successives où les chasseurs et les carabiniers qu'on y place puissent se replier de l'une dans l'autre. Chaque ligne est formée d'un certain nombre d'embuscades (on donne ce nom aux fragments de tranchées qu'on fait ainsi,) que l'on établit sur les points les plus favorables. On ne leur donne de longueur que ce qu'il faut pour 5 ou 6 tirailleurs, 8 à 9 mètres suffisent et deux travailleurs font aisément cet ouvrage dans une nuit.

TROUS DE LOUP. — Ils se font en quinconce sur plusieurs rangs. On en marque les centres très aisément au moyen d'un cordeau de 10^m 50 plié en triangle équilatéral et qu'on promène le long de la ligne. Les trous seront ainsi à 3^m 50 de centre à centre, dans tous les sens. Il faut au moins trois lignes de trous de loup; deux seraient insuffisantes, une serait sans valeur aucune.

Chaque trou, ou puits, de forme circulaire, aura 1^m 80 d'ouverture en gueule, et 0^m 60 au fond, avec une profondeur de 1^m 20. Les terres sont accumulées dans les intervalles. Si l'on peut planter dans le fond un pal éguisé ne dépassant pas le bord, cela n'est que mieux.

Si le temps pressait on pourrait ne donner aux puits que 1^m de profondeur et seulement 1^m 60 de diamètre en haut.

On ne peut employer ce genre d'obstacle que sur un espace limité. C'est en général, sur un saillant de fortification, devant une porte, ou débouché d'un pont, dans un défilé, etc.

§ 2. Moyens de défense.

Indépendamment des fortifications proprement dites, il est une foule de moyens dont tout officier doit savoir se servir pour mettre la position qu'il occupe en état de résistance.

MURS CRÉNELÉS. — On choisit les murailles qui, par leur ensemble, peuvent former tout ou partie d'une enceinte, offrant, si possible, quelque flanquement. On démolit les autres. On peut cependant conserver à l'extérieur celles qui, par leur direction, gêneraient les mouvements latéraux de l'ennemi sans l'abriter.

LES CRÉNEAUX (trous percés dans la muraille) doivent être assez élevés au-dessus du sol pour que l'ennemi ne puisse pas les emboucher. On pratique en-dedans, avec ce qu'on a sous la main, de petits échafaudages pour faire usage des créneaux, ou tirer par dessus la muraille quand on n'a pas pu la créneler, ou qu'elle s'est trouvée trop basse pour être percée convenablement.

HAIES. — On se sert des haies quand elles sont assez fournies pour présenter un véritable obstacle.

On pratique en arrière une tranchée de tirailleurs en relevant les terres contre la haie et cette tranchée, étant couverte, peut se réduire a fort peu de chose et s'établir en très peu de temps, par exemple 1^m ou même 0^m 80.

Les défenseurs peuvent voir sans être vus, s'ils savent se ménager de petites ouvertures à travers le feuillage. Et ce n'est pas un mince avantage. Il est bon aussi que les haies conservées se flanquent autant que possible. Celles qui, extérieurement sont parallèles à la position, peuvent offrir un couvert favorable à l'ennemi ; elles doivent donc être abattues.

PALANQUES. — Les palanques, ou fortes palissades, s'emploient pour fermer une rue, un défilé, une avenue ; pour masquer une porte. Leur emploi est toujours restreint. On les fait en gros troncs jointifs, fichés de 1^m en terre, dressés sur les côtés pour se mieux juxtaposer, et appointis par le haut. Ces bois doivent avoir au moins 3^m hors de terre ; en tout 4^m.

A 2^m 20 on perce des créneaux de 3 en 3 pièces. On élève en arrière une banquette en terre, ou en charpente, de 0^m 90 de hauteur pour pouvoir se servir des créneaux.

La **PALISSADE** — ne diffère de la palanque qu'en ce qu'on y emploie des bois moins gros et moins longs, et qu'on laisse quelque intervalle entre les palis. Aussi ne l'emploie-t-on guère que comme moyen de fermeture ; tandis que la palanque offre une assez bonne défense, même contre de la petite artillerie qui n'y fait que le trou.

BARRICADES. — Les barricades dans les rues remplacent les coupures régulières avec parapet en arrière. On les fait avec tout ce qu'on trouve sous sa main, et, en particulier, avec des chariots dont on enterre les roues et qu'on charge de pierres ou de fumier ; les pierres ont l'inconvénient de causer des ricochets dangereux, le fumier est préférable.

Une barricade entre deux maisons où l'on peut poster quelques tirailleurs est un bon moyen de défense locale. Mais elle ne signifie rien si on peut aisément la tourner. Ce sont donc les longues rues des villes qui sont essentiellement favorables à l'établissement des barricades.

INONDATIONS. — Quand il se trouve près de la position qu'on occupe un ruisseau encaissé, on peut, au moyen d'un barrage, le convertir en un fossé plein d'eau d'autant plus long que le ruisseau a moins de pente. Et encore faut-il que le barrage soit sous le feu des défenseurs, afin que l'ennemi ne puisse pas aisément le détruire.

Les inondations en plaine ont peu de valeur parce qu'elles man-

quent de profondeur. Ce n'est pour l'ennemi qu'un bain de pieds qui ne l'arrêtera pas.

En hiver, le gel peut rendre ce genre d'obstacle tout à fait illusoire.

OUVRAGES DE CAMPAGNE. — La protection des ouvrages de campagne est directe par leurs propres défenseurs ; mais elle dépend surtout des dispositions qui se prennent en arrière. Ainsi l'artillerie destinée à leur flanquement sera bien placée si elle est dans l'intervalle de deux ouvrages et assez en arrière pour échapper aux attaques fortuites de cavalerie. Ne craignant rien pour elle, son feu en sera plus efficace. Le tir doit prolonger les faces des ouvrages, en balayer les glacis et avoir pour principal objet la défense des saillants qui sont les points d'attaque.

Les troupes se déploient dans les intervalles pour faire usage de leur feu, ou se massent derrière la gorge des ouvrages, prêtes à se porter elles-mêmes contre l'attaquant.

ORDRE RENFORCÉ. — Il est des cas de surprise où l'on n'a pas le temps de se former en carré pour repousser une attaque de cavalerie et où il serait dangereux de rester trop étendu. C'est le cas de doubler les rangs comme l'ont fait avec succès les Russes à la bataille de Balaclava, en 1855. On conserve ainsi une moitié de son feu et le bataillon acquiert une assez grande solidité pour soutenir le choc si la troupe conserve son sang-froid. Voici comment on prendra cet ordre, auquel j'ai donné le nom d'ordre renforcé.

Le bataillon étant déployé, avec les chasseurs derrière les ailes, la compagnie de gauche aussi bien que celle de droite (comme je pense que cela devrait toujours être) le chef commandera :

1^o pour doubler les rangs ;

2^o première division par le flanc gauche ; quatrième division par le flanc droit ;

3^o à gauche et à droite, marche !

Les deux divisions des ailes marcheront à la rencontre l'une de l'autre et viendront se placer derrière celles du centre en serrant autant que possible, et l'ordre renforcé sera formé.

Les chasseurs, s'ils ne sont pas lancés en tirailleurs, se formeront en petites colonnes serrées par section derrière les ailes du bataillon pour les renforcer ou être prêtes à agir extérieurement : celle de droite la gauche en tête, selon la règle, et celle de gauche, au contraire, la droite en tête.

(A suivre.)

